

QUALIFICATION SHORT COURSE
CSSM

22 Novembre 2026

Ouverture des portes 13h30
Début des épreuves 14h30

Catégories : Cadet, Junior, Sénior
Ouverture possible aux Masters selon le nombre d'engagés

Piscine Aquagaronna
7 All. Salvador Allende
31120 Portet-sur-Garonne

QUALIF SHORT COURSE CSSM DE CADETS À SENIORS

PROGRAMME

Cette compétition est ouverte aux sauveteurs des catégories **Cadet, Junior et Senior.**
Si le nombre d'inscrits est raisonnable et ne perturbe pas les jeunes pour obtenir des qualifications pour le Championnat de France short course, ainsi que le timing de l'événement, les nageurs **Masters** peuvent être inscrits.

- Ouverture des portes : **13h30**
- Echauffement : de **13h30** à **14h20**
- Réunion des officiels dans la salle du haut : **13h40**
  Les officiels doivent avoir stylo et chronomètre
- Début des épreuves : **14h30**

Des épreuves :

- **100 obstacles**
- **50m mannequin palmes**
- **100m SLS**
- **50m bouée tube**

Le programme et les horaires pourront être modifiés.

Cette compétition est **ouverte à tous les sauveteurs haut-garonnais inscrits sur le site FFSS.**
Les sauveteurs extérieurs au département et les clubs isolés frontaliers au 31, seront acceptés en fonction de la capacité d'accueil de la piscine et pour que cette dernière se déroule dans de bonnes conditions pour réaliser toutes les épreuves.

Le club organisateur se réserve le droit de modifier le programme selon le nombre de participants, les heures de disponibilité de l'infrastructure et la durée de l'événement.

RÈGLEMENT

Chaque club devra présenter au minimum 1 officiel pour 5 compétiteurs. Le règlement des épreuves est celui de la FFSS en vigueur le jour de la compétition.

RESTAURATION

Dans un but écologique et pour éviter les oublis de bouteilles autour du bassin, les personnes présentes dans la piscine (officiels, bénévoles etc) devront privilégier les gourdes et devront apporter leurs verres ecocup, pour éviter la vaisselle jetable. Les bouteilles d'eau ne seront pas distribuées.

INSCRIPTION

Date limite d'engagement : 19 novembre 2026
Les droits d'inscription sont de **10 euros par club et 3 euros** par sauveteur, à régler à l'ordre du CSSM avant le début des épreuves.

MATÉRIEL

Pour le bon déroulé de la compétition, chaque club est tenu de venir avec **2** mannequins oranges et **2** bouées tubes.
Le matériel devra être marqué au nom du club d'appartenance.